



베르사이한국문화협회 **Association Culture Coréenne de Versailles** Saison 2026-2027
Site : www.accversailles.com E-mail : accversailles@gmail.com Tél : 06 35 77 94 94
N° SIRET : 908 720 964 00018 N° RNA : W784009211 BIC : CMCIFR2A
IBAN : FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120 Titulaire du compte : Association Culture Coréenne de Versailles

Demande d'inscription - **Cours de Coréen présentiel – Ado et Adulte**

Date de demande : le / / 20

écrire en MAJUSCULE

Nom		Prénom	
Adresse postale		Date de naissance	/ /
Code postal		E mail	
Ville		Portable	
Coordonnées du parent responsable	Obligatoire si l'élève est mineur(e) Nom, prénom du parent, signature tel e-mail		

***** 400 euros de remboursement ou déduction des impôts sur le Don de 600 euros *****
voire la fiche de don

Cocher X	niveau	Jours et horaires	Nb Max	Tarif	Lieu	1er cours
	Grand débutant 1A	Dimanche 9h-11h	12	Don de 600 €	3, rue des Missionnaires 78000 Versailles	Le dimanche 20 septembre 2026
	Faux débutant 1B	Dimanche 9h-11h	12	Don de 600 €		
	Intermédiaire 2A	Dimanche 13h- 15h	10	Don de 600 €	25 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles	
	Intermédiaire 2B	Dimanche 15h- 17h	10	Don de 600 €		
	Intermédiaire 3A	Dimanche 17h-19h	10	Don de 600 €		
	Intermédiaire 3B	Dimanche				
	Cours de Théâtre en coréen	Dimanche 11h-12h30	20	Don de 50€	3 r Missionnaires	

Cours de Coréen INTENSIF Pendant les vacances scolaires (ZONE C)

Lieu : 2 rue Léo Delibes 78000 Versailles et en ligne en même temps

Cocher	niveau	Périodes	Du lundi au vendredi	Tarif
	Grand débutant 1A (60 heures de cours)	Vacances de Toussaint 2026	1ère et 2ème semaines 9h-13h	Don de 600 €
		Vacances de Noël 2026	1ère et 2ème semaines 9h-13h (du lundi au mercredi)	
	Faux débutant 1B (60 heures de cours)	Vacances d'hiver 2027	1ère et 2ème semaines 9h-12h	Don de 600 €
		Vacances de printemps 2027	1ère et 2ème semaines 9h-12h	

- * L'acquisition d'un manuel proposé par le professeur est obligatoire. Le livre est offert à partir de Intermédiaire.
- * **Pour tous les élèves, il faut être équipé d'un ordinateur avec wifi et/ou d'un smartphone au moins et installer Whatsapp sur votre ordinateur ou téléphone pour l'appel en groupe.**
- * **Acheter le livre « cours de coréen débutant , éditeur : Darakwon» !**
- * **Si le nombre d'élèves n'est pas suffisant, les cours seront fusionné même en cours d'année, ou même supprimé**
- * Si vous abandonnez le cours payé en cours d'année, vous pouvez tout à fait recommencer l'année suivante sans rien payer de plus.
- * Si vous êtes absent une fois, vous aurez du mal à suivre le cours, donc, il faut être assidu pendant toute l'année.
- * Si vous êtes déjà au niveau supérieur, contactez nous pour organiser le cours autrement.
- * Les élèves ont le droit d'être bénévole pour le festival coréen.
- * **Les élèves ont le droit au voyage en Corée organisé par l'Asso tous les ans en août sous certaines conditions et sous l'autorisation des parents.**

Il y a aussi des cours :

sur place : cuisine coréenne, Calligraphie, danse kpop, Taekkyon art martial, Théâtre en coréen

en ligne : cours de coréen et cours de théâtre en coréen

프로그램 취재 및 영상물 제작동의서
AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

본인()은(는) 본인의
자녀()이(가) 베르사이
한국문화 협회에서 주관하는 수업에
참가함에 있어 교육 현장 공유와 기록을
위한 영상물 제작에 동의합니다.

촬영목적 :

현장 공유와 향후 본 운영사업의 교육자료
및 결과물로 제작·배포

활용처 : ACCV 홈페이지, SNS, 브로셔 등
진행사항

- 교육기간 동안 참여자 대상 사진 및 동영상 촬영 등
- 모든 촬영은 수업진행이나 활동에 전혀 지장을 주지 않는 선에서 진행
- 촬영된 영상물은 비상업적인 용도로만 사용됨

20 년 월 일

서명

Je soussigné(e) _____ autorise l'ACCV
(Association Culture Coréenne de Versailles) à filmer et/ou
photographier mon enfant _____ afin de
partager et de sauvegarder les données précieuses des programmes
d'apprentissage.

Le but de filmer :

le partage des moments d'apprentissage, le support pour des futurs programmes d'apprentissage, et dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de l'ACCV.

L'usage: Le site internet de l'ACCV, SNS, brochures, etc

Les conditions : - Durant l'apprentissage, les photos et vidéos seront prises de tous les participants

- Elles seront prises sans perturber l'apprentissage et les activités.

- Elles seront utilisées uniquement dans le cadre non commercial.

Fait à : le / / 20

**Signature des parents
ou tuteur**



베르사이한국문화협회 Association Culture Coréenne de Versailles Saison 2026-2027
Site : www.accversailles.com E-mail : accversailles@gmail.com Tél : 06 35 77 94 94
N° SIRET : 908 720 964 00018 N° RNA : W784009211 BIC : CMCIFR2A
IBAN : FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120 Titulaire du compte : Association Culture Coréenne de Versailles

Don pour l'association

Chers amis, Chères amies

Vous pouvez soutenir l'Association Culture Coréenne de Versailles (ACCV) au travers d'un don qui sera déductible de vos impôts. Voici les infos de www.impots.gouv.fr



Dons aux organismes d'intérêt général

Vous avez effectué des versements sous forme de dons à des organismes d'intérêt général. Il s'agit notamment des organismes suivants :

•œuvres ou organismes d'intérêt général présentant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, **culturel** ou concourant à la valorisation du patrimoine ou à la défense de l'environnement

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Portez case 7 UF de votre déclaration de revenus le montant des versements faits à des organismes situés en France.

-----2 moyens pour faire un don-----

1. Virement puis envoyez la fiche d'info personnelle par SMS au 06 35 77 94 94

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	06159	00020210501	20	CCM VIROFLAY
Identifiant international de compte bancaire				
IBAN (International Bank Account number)				BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120				CMCIFR2A
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER				ASSOCIATION CULTURE COREENNE DE VERSAILLES 2 RUE LEO DELIBES 78000 VERSAILLES

2. Par voie postale (plusieurs chèques possible)

Envoyez la fiche d'info personnelle et un ou plusieurs chèques datés et signés à l'ordre de ACCV, à l'adresse : ACCV, 2 rue Léo DELIBES 78000 Versailles

Après la réception, on vous envoie le reçu fiscal directement en main propre en fin mars.

-----La fiche d'info personnelle du **déclarant** aux impôts-----

écrire en MAJUSCULE

Nom du déclarant	Date de naissance du déclarant	/	/
Prénom du déclarant	E-mail du déclarant		
Adresse postale	Portable		
Code postale	Montant de votre don		
Ville			

Au nom de l'ACCV, on vous remercie de votre soutien qui nous permet de faire rayonner la culture coréenne en France.



Règlement intérieur et les informations importantes avant l'inscription

mis à jour le 20 mai 2026

A. Tous les informations

Regardez attentivement notre site internet www.accversailles.com pour être informé des horaires, dates, lieux, tarifs, date limite d'inscription, les informations générales etc.

B. Inscription

Si vous avez décidé de prendre un cours, imprimez la demande d'inscription sur notre site internet, remplissez la en précisant les dates et les horaires, puis l'envoyez avec **un ou plusieurs chèques datés et signés** à l'ordre de ACCV, à l'adresse : **ACCV, 2, rue Léo DELIBES, 78000 VERSAILLES** (faites une photo de votre fiche d'inscription avant d'envoyer)

C. Annulation et remboursement

Le cours pourra être annulé si le nombre insuffisant. **Soyez attentif au message envoyé par l'ACCV concernant l'annulation du cours pour être informé de la modalité du remboursement.**

Type de cours	Mn	Mx
Cours de Coréen sur place	7	30
Cours de Coréen en ligne	5	20
Cours de K-pop / conférencinéma	10	30
Cours de cuisine et Théâtre	5	12
Cours de Taekkyon et calligraphie	5	20

Important

@ En cas d'annulation de votre part

Par la loi associative, l'asso ne rembourse pas la cotisations des adhérents sauf le cas de justificatif de déménagement et de décès.

Malgré cette loi, par le règlement intérieur,

Date de demande de remboursement	Taux de remboursement
aucune présence au cours	100 %
en septembre et octobre	70 %
en novembre et décembre	50 %
en janvier et février	30 %
à partir de mars	0 %

Mais vous pouvez tout à fait récupérer le reste en cours d'année par d'autres activités de l'asso ou pour l'année suivante avec accord de l'association.

@ En cas de problème de l'asso, l'asso peut rembourser la cotisation au prorata à la demande de l'adhérent si l'adhérent ne peut pas suivre le cours en cours d'année à cause de changements de lieu, horaire, etc, causés par l'association.

D. Réduction exceptionnelle

- Le tarif du cours annuel pour les bénévoles de ACCV : 0 euro
- L'inscription en cours d'année : au prorata temporis.

E. La liste et la liste d'attente sont faites par ordre d'arrivée des inscriptions et selon la disponibilité des places.

F. Communication

L'association groupe les élèves dans **whatsapp** pour les informations utiles de cours, car les horaires, les lieux du cours, livre manuel etc, peuvent être modifiés brutalement. Donc les élèves et les parents des élèves mineurs doivent installer whatsapp au moment de l'inscription.

Toutes les personnes dans ce groupe sont en obligation de bien maintenir une bonne ambiance tout au long de l'année. En cas de contraire, le responsable a le droit d'expulser la personne concernée du groupe whatsapp.

G. Expulser une personne

Si l'asso constate que une personne (soit adhérent, soit non adhérent) a commis une crime qui a nui la vie associative, l'asso peut décider de l'expulser à tout moment sans rembourser rien par une seule décision du bureau.

H. Conditions pour être bénévole et ses obligations

- Agé(e) de plus de 18 ans
- Inscrit(e) à un cours annuel, au minimum (parent d'enfant inscrit au cours annuel peut devenir bénévole)
- Participer à la préparation de nos activités et être assistant pendant le cours et en dehors des cours (**Festivals coréens à Versailles et dans des régions, Korea festival, fête de fin d'année, assemblée générale, etc..**)

J. Conditions pour être stagiaires

- Agé(e) de plus de 14 ans
- inscrit(e) à un cours annuel de l'ACCV
- Participer aux plusieurs événements de l'ACCV

K. Don pour l'association

Faites un don pour notre association, vous serez remboursé 66% par le service des impôts. Ce don sera déclaré aux impôts et se servira utile pour améliorer la vie des adhérents. L'asso vous fera une attestation de votre don. On vous envoie un grand merci à l'avance !
***** Le montant de don ne sera pas remboursé. *****